rables et les lots offerts à des prix trop élevés durent être retirés.

L'après-midi M. Nya a vendu des mèches et déchets d'industrie. Vente animée. Prix à parité avec ceux de mars.

NÉCROLOGIE

Nous sommes informés du décès de Mme Phidias Desmarchelier, née Joséphine Hespel, survenu le 17 mai, à l'âge de 70 ans.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 20 courant, à 9 heures.

Assemblée à la maison mortuaire, 96, rue Voltaire, Roubaix, à 8 h. 45.

Nous prions M. Lodoïs Desmarchelier, rédacteur au « Journal de Roubaix » et la famille d'agréer, en cette circonstance, nos sincères condoléances.

ORGANISATION du SERVICE TÉLÉPHONIQUE DE LA GRANDE BRASSERIE

Etant donné le succès des réputées bières de « LA GRANDE BRASSERIE », notamment : Bock, Pilsen de Munich « Excelsior », et les livraisons de bières de fermentation haute en fûts de 30 litres, la vente, durant les mois d'avril et première quinzaine de mai, est en augmentation très sensible sur celle de l'an dernier. Aussi, y avait-il lieu de prévoir une réorganisation des services de Commandes.

A l'avenir, les numéros 1700 et 4494 seront uniquement réservés au Service des Commandes et les autres numéros, 1672, 3348 et Inter 83 seront destinés à recevoir les communications aux autres services de « L'Indépendante », Meunerie-Boulangerie-Biscuiterie, st de « La Grande Brasserie », Vins, Malts, Contentieux, etc., etc... 11406

MUTUELLE NADAUD

Les Commissions administrative et de contrôle remercient les 1826 sociétaires qui ont montré leur attachement à la « Mutuelle Nadaud » en assistant à l'assemblée générale du dimanche 15 mai.

A l'issue de l'Assemblée, le Conseil d'Administration a procédé au tirage des primes entre les membres de famille de la Mutuelle Nadaud.

La première prime de 200 fr. a été obtenue par Mme Gustave Bossuyt, 167, rue de Beaumont.

Les deuxième, troisième et quatrième primes de 100 fr. par Mmes Claudius Prouvos, 122, rue Lacroix ; Gryson Masquelier, 339, Grande-Rue ; H. Mesure, 35, rue de l'Union à Tourcoing.

Ces primes seront remises dimanche prochain 22 mai, jour de la glorification des Mères au siège de la Mutuelle Nadaud, 50, Boulevard de Strasbourg, où une fête est organisée.

Les Commissions recevront les heureuses bénéficiaires et leur famille à 10 h. 30 du matin.

Centenaire naissance, M. A. Motte. — Pour concrétiser le vœu exprimé par l'assemblée de rendre un hommage à la mémoire de M. Alfred Motte, la Mutuelle Nadaud ira déposer une gerbe de fleurs sur sa tombe.

Caisse de réassurance. — Après examen de la question posée par la Mutuelle Nadaud, le Consortium, par sa lettre du 14 mai, a donné à cette question une solution rationnelle. Il a décidé d'accorder à chaque société de Secours Mutuels adhérente une subvention spéciale et exceptionnelle de trois francs par mutualiste travaillant dans les usines affiliées.

Cette subvention supprime toute intervention du Consortium avec la Caisse de Réassurance, laissant ainsi à chaque société le soin de régler cette question. L'assemblée l'a ratifiée à l'unanimité.

Pharmacie. — L'assemblée autorise le Président de la Mutuelle Nadaud d'aller en appel en cas de condamnation par le Tribunal correctionnel, laisse le soin à cas échéant de conclure des arrangements avec le corps pharmaceutique.

Les adhésions des hommes et des femmes sont reçues tous les jours de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au siège de la Société, 50, Boulevard de Strasbourg.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE

Aujourd'hui jeudi 19 mai 1927, de 10 à 11 h., séance de vaccinations gratuites, dans un local du service d'hygiène, rue de Cassel, 45 (Square Wilbaux).

SOCIÉTÉS & COMITÉS

COMITÉ DES FETES « EPEULE ». — A l'occasion de la ducasse de l'Epeule qui eura lieu les 1, 2 et 4 juillet, le Comité organise un grand Carnaval d'Eté, Corso fleuri et grand cortège lumineux, avec plus de 2.000 francs de prix en espèces.

Sous peu, nous donnerons les détails et la répartition des prix.

Pour tous renseignements s'adresser au siège, 216, rue de l'Epeule.

CONVOCATION. — Le Comité se réunira le Vendredi 20 courant, chez M. Delanglez, 116, rue de Wasquehal.

ECHO DU CONCOURS BIGOPHONIQUE DE LAMBERSART. — Dimanche 15 Mai, a eu lieu à Lambersart, sous les auspices de la Municipalité, un grand concours de Bigophones. Nous apprenons avec plaisir le succès remporté par la Société Les Rigolos Bigophones du Belanc-Sean, qui se classe en excellence.

Nous présentons nos félicitations au chef et au président de cette jeune société, ainsi que nos meilleurs vœux pour l'avenir.

ETAT CIVIL

Naissances : Denise Vandebeuque, rue de Tourcoing 112 fer ; Suzanne Guillnard, 5, rue Puget ; Lucie Capet, 99, rue du Grand Chemin ; André Tourtois, 102, boulevard Gambetta ; Paulette De Spiegeleer, 31, rue de Nancy ; Denise Davaine, 41, rue de Flandre.

Décès : Pierra Godaux, 1 an, rue des Longues Haies, 367 ; Aramis Dedack, époux Carbury, 51 ans, rue de la Tortue, cour Dufermont, 3 ; Odile Desbonnets, épouse Helinck, 41 ans, 36, rue Milin ; Aimée aVnacker, 4 mois, rue de l'Alma, 216 bis, cour Carpentier, 7 ; Joséphine Hespel, veuve Desmarchelier, 70 ans, rue Voltaire, 96 ; Jeanne Martin, 31 ans, rue de la Gare, 88 ; Albert Lejeune, 3 mois, rue de la Longue Chemise, cour Poulet, 35 ; mort-nés, 2.

WATTRELOS

LA FRAUDE. — Des douaniers de la brigade du Crétinier ont arrêté le nommé Jules Le Cuen, âgé de 18 ans, manœuvre, demeurant 36, rue du Fort, à Roubaix, qui était porteur de 12 kil. 500 de tabac belge. Amené à la gendarmerie, le fraudeur a été dirigé à la maison d'arrêt de Lille.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au tissage « La Ruche » Hélène Duthoit, âgée de 27 ans, tisseranda, demeurant rue de la Baillerie, au cours du travail a reçu un coup de fouet de chasse sur l'oreille gauche, provoquant de nombreuses contusions.

— A la Filature F. Walton, Valentine Vancaeneghem, âgée de 29 ans, bambrocheuse, demeurant rue de Tour, 67 s'est blessé au pied en butant contre le bâti d'un métier, contusions des orteils gauche, 10 jours.

— Dans un chantier de l'entreprise J. Dhalluin, Augustin Forment, âgé de 65 ans, couvreur, demeurant rue Danville, s'est tordu le pouce en levant une échelle luxation du pouce gauche, 12 jours de repos.

— Au dépôt du chemin de fer du Sapin Vert, Jules Augustyn, âgé de 26 ans, mécanicien, demeurant rue de Madagascar, en arrosant le charbon du tender d'une machine, le tuyau arroseur s'étant échappé l'ouvrier reçut un jet d'eau chaude sur la cuisse, brûlures du 2e degré de la cuisse gauche, 15 jours.

— Dans un chantier de l'entreprise L. Planquart, Gaston Viel, âgé de 29 ans, charpentier, demeurant à Roubaix, est tombé d'une hauteur de 8 mètres en scient un panneau de bois. Contusion thoracique droite, antérieure et dorsale, contusions aux cuisses, 20 jours de repos.

— A la filature Mazin et Cie, Henri Beysert, âgé de 29 ans, rattacheur, demeurant rue de la Martinoire, 342, s'est blessé au cours de son travail. Plaie contuse de la région pubienne droite, douze jours de repos. — A la Brasserie Wattrelosienne, Henri Rogé, 52 ans, conducteur de bière, demeurant cité Lepers, 18, par suite d'un faux pas, en portant une rondelle de bière, s'est fait une entorse du cou-de-pied gauche : 12 jours de repos.

A la filature P. Sion, Jules Houzet, 67 ans, conducteur de machine, demeurant rue de l'Union, 257, en réparant une machine, est tombé contre un mur, se faisant une entorse de l'épaule droite : trois semaines de repos.

Au dépôt du chemin de fer du Sapin Vert, Maurice Bouin 23 ans, demeurant rue du Tilleul, 13, étant à bicyclette pour prévenir plusieurs agents, la roue avant s'est engagée dans un caniveau et l'ouvrier fit une chute se blessant à plusieurs endroits : contusions de l'épaule gauche, du genou et de la main gauche.

A la Lainière, Madeleine Dewynter, 26 ans, peigneuse, demeurant à Hem-Lenglet, en tirant de la laine a eu le doigt entraîné dans les peignes : plaie par arrachement du médius gauche, 15 jours.

Dans un chantier de l'entreprise « Briard », Mohamed Ould, 30 ans, manœuvre, demeurant à Wattrelos, en roulant une brouette, s'est enfoncé une pointe dans le pied : plaie pénétrante du pied gauche, 10 jours de repos.

Au chantier Duquesnois, Louis Fontaine, 18 ans, manœuvre, demeurant rue Poule, se trouvant sur une échelle, a perdu l'équilibre et a fait une chute : plaies et contusions multiples, 14 jours de repos.

Au tissage de la Ruche, Adrien Houtekins, 23 ans, tisserand, demeurant rue de la Boutillerie, 4, en tombant de son ponton, s'est buté au métier : plaie et contusions au bras droit, 15 jours de repos.

A la filature P. Sion, Madeleine De Spriet, 22 ans, soigneuse, demeurant à Mouscron, au cours de son travail s'est buté le pied contre un panier de bobines : contusions de la face dorsale du métatarse gauche, 12 jours.

AUX CONTRIBUABLES. — Les rôles de la taxe d'apprentissage, première émission année 1926, exercice 1927 et 2e rôle supplémentaire. Patentes année 1926, exercice 1927 sont entre les mains du percepteur de Croix, 81, rue d'Italie, à Roubaix, et sont mis en recouvrement le 25 mai 1927.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Jeudi 19 mai 1927, séances de consultations de nourrissons, à 9 heures, à l'école de filles de la rue de Boulogne, à 14 h. 30, à l'annexe de l'Hôtel de Ville.

UNION CHORALE. — Ce soir, répétition générale à 7 h. 30, au siège, café Lambrecht-Dhédenne. Des instructions seront données pour les répétitions partielles qui se feront prochainement.

Les amateurs du chant qui désirent s'inscrire à la Société, sont assurés du meilleur accueil, celle-ci envisage la mise à l'étude de chœurs de haute valeur, elle insiste sur la présence de beaucoup pour mener à bonne fin ce travail artistique.

La direction, confiée à M. C. Declercq, assure un brillant succès pour l'avenir.

ETAT CIVIL. — **Publications :** François Van Rockeghem, fileur de laines, et Louise Catteau, soigneuse ; Alphonse Pujo, tisserand, et Rachel Gérand, tisserande.

Décès : Justine Polinard, veuve Malte, 68 ans, 73, rue Charles-Quint.

CROIX

UNION NATIONALE DES MUTILES ET RÉFORMÉS. — A l'issue d'un banquet organisé par la Société Saint-Paul, à l'occasion de son 60e anniversaire, dont le siège se trouve au café Delvoya (Bon Fraisier), à Croix, une quête a été faite au profit des mutilés réformés de Croix. Celle-ci a rapporté la somme de 51 fr. et a été versée à notre caisse. La Commission remercie sincèrement ces personnes généreuses.

PERCEPTION. — Le Maire informe que la taxe d'apprentissage, première émission année 1926, exercice 1927, et le rôle supplémentaire patentes 1926, exercice 1927, sont mis en recouvrement le 25 mai 1927.

— Le percepteur se rendra à Croix le jeudi 19 courant, au café de la salle des fêtes, de 14 à 16 heures, pour la perception des contributions et le paiement de divers mandats. La majoration de 10 % pour les impôts de l'année 1926 mis en recouvrement avant le 1er février 1927 est applicable à partir du 1er juin prochain.

CONTRIBUTIONS. — Le contrôleur des contributions, pour quelque temps, ne recevra pas à la Mairie le mercredi. Les personnes qui désireraient le consulter pourront se présenter à son bureau, rue Monge, 31, à Roubaix.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les familles susceptibles d'obtenir le bénéfice de l'allocation journalière pour leur soutien appartenant au deuxième contingent de la classe 1928, sont informés qu'elles peuvent en faire la demande à la Mairie, guichet 8. A l'appui de cette demande, elles devront fournir un certificat de salaire pour tous les membres de la famille, le livret de famille et un certificat médical s'il y a lieu.

ETAT CIVIL. — **Naissance :** Gobin Jeanne, rue Jules Guesde, 116.

Décès : Vanoolegem Prudence, 61 ans, épouse Lemahieu, 213, rue Jean Jaurès.

WASQUEHAL

LE COIN DES ACCIDENTS. — A l'usine Saint-Gobain, Valère Mairsit, surveillant, 27, cité de Saint-Gobain, à Wasquehal, a reçu des éclaboussures de boue d'acide dans l'œil gauche au cours de son travail et s'est fait des brûlures superficielles de la paupière inférieure gauche. Il a reçu les soins de M. le docteur Butin.

— Occupé à la reconstruction du pont du Port, l'ouvrier Albert Venhuile, 47, avenue Hannart, à Croix, du chantier Nord-France, a reçu un rail de voie Decauville sur le pied et s'est fait une forte contusion du pied droit avec plaie contuse profonde de 6 c/m de largeur. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Deloose, qui a prévu une incapacité de travail de trois semaines.

BLESSE AU TRAVAIL. — Occupé à la ferme Delerue, pour l'entreprise de battages, Joseph Vandenbossche, de Mercq-en-Barœul, l'ouvrier Georges Duburcq, 26, boulevard de l'Usine de Fives, Lille, est tombé sur la roue de la machine en graissant la bielle, et s'est fait, dans sa chute, une plaie infectée de la crête du tibia gauche, nécessitant un repos de 15 jours.

MAUVAISE CHUTE. — Au chantier de l'entreprise générale, boulevard de Verdun, le manœuvre Jules Baekelandt, 26 ans demeurant à Wercken (Belgique), a fait un faux pas en plaçant un tuyau de canalisation et est tombé sur le côté gauche, se laisant une entorse du poigeot gauche, 12 jours de repos.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Aujourd'hui, mercredi, à 15 heures, cons ultation des nourrissons à l'école maternelle du Capreau, et demain jeudi, à la même heure, à la mairie, pour le quartier du Centre. Les nourrices et les mères percevent la prime d'allaitement maternel doivent obligatoirement présenter leur enfant à la consultation sous peine de se voir retirer leur carnet ou leur prime.

LA REVISION DES VACCINATIONS. — Tous les enfants et personnes qui ont été vaccinées aux séances de jeudi dernier, doivent se présenter à la revision qui aura lieu demain jeudi, de 8 h. 30 à 9 heures, à la mairie, et au Capreau, de 10 h. 30 à 11 h.

CHIFFRE D'AFFAIRES (Capreau). — Demain jeudi, au débit de tabacs rue de Tourcoing, de 9 à 11 heures et de 14 à 16 heures, payement de la taxe sur le chiffre d'affaires afférente au mois d'avril pour les commerçants payant mensuellement seulement.

PUBLICATION DE ROLES. — Le percepteur de Croix fait connaître que les rôles de la taxe d'apprentissage, 1re émission, année 1926, exercice 1927, et le 2e rôle supplémentaire des patentes, année 1926, exercice 1927, sont entre ses mains et seront mis en recouvrement à partir du 25 mai.

AU CHORAL LAUREYNS. — Demain jeudi, 19 courant, à 20 heures, à la salle des fêtes de la mairie, répétition générale du chœur « En fermant les yeux », musique d'Oscar Laureyns.

ETAT CIVIL. — **Naissances.** — Arlette Balémaux, rue Jean-Bart. — Paule Huretz, rue de Tourcoing, 200.

LANNOY

MUTUELLE-RETRAITE DES ANCIENS COMBATTANTS. — Les membres de la Mutuelle Retraite des Anciens Combattants de Lys, Lannoy, Toufflers, sont convoqués en assemblée trimestrielle le dimanche 29 mai, au Café de l'Hôtel de Ville, à Lannoy, à 10 heures. — Ordre du jour : Assurance au décès ; Questions diverses ; Paiement des cotisations trimestrielles.

En raison de l'importance de la question de l'assurance au décès, le Conseil d'administration invite les sociétaires à venir nombreux à cette réunion.

LEERS

UNE AUTO CHARGEE DE FRAUDE FRANCHIT LA FRONTIERE

Dans la nuit de lundi à mardi, vers minuit, une automobile chargée de fraude, a réussi à franchir la ligne douanière et malgré une poursuite mouvementée, n'a pu être rejointe. Venant du chemin Vert, frontière de Néchin, les audacieux fraudeurs passèrent à travers champ, franchirent un pont établi sur le courant de Leers pour les besoins de l'agriculture et toujours à travers champs arrivèrent bientôt au Petit-Tourcoing, dont ils empruntèrent la chaussée jusqu'à la place et, à toute vitesse, filèrent dans la direction de Lannoy.

Alerté, le service des douanes essaya de les poursuivre en vélo, mais bientôt perdit la trace des fraudeurs. Des complices avaient préalablement cisaillé les lignes téléphoniques et même un fil d'éclairage électrique, de sorte que les postes de seconde ligne ne purent être prévenus que tardivement.

TOUFFLERS

CONTRAVENTIONS. — Pour défaut de certificat international de route, M. Albert Carette, 40 ans, épicier à Templeuve (Belgique) qui conduisait une automobile, a été gratifié d'un procès-verbal.

— Procès-verbal a été dressé à la charge de M. Louis François, cultivateur à Templeuve (Belgique), pour défaut de plaque d'identité à sa voiture.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — La Consultation des nourrissons aura lieu aujourd'hui à 15 heures, à l'école des filles. Les personnes touchant les primes d'allaitement sont tenues d'assister régulièrement aux séances de consultation, sous peine d'être rayées des listes d'assistance.

VACCINATION. — La vaccination obligatoire à 1 an, 11 ans et 21 ans, aura lieu le 24 mai, à 11 h., à la mairie.

TOURCOING

BUREAUX : Place de l'Hôtel-de-Ville — Tél. 9-85
DEPOT DE VENTE : 50, rue Motte
En face du Conditionnement

MOTOCYCLISTE RENVERSÉ PAR UNE AUTO

Hier, vers 16 h. 30, M. Dejaegher Joseph, fumiste, demeurant rue de Lille, 162, à Halluin, remontait avec sa bicyclette la rue de la Blanche-Porte, vers la rue de Paris, lorsqu'à l'angle de la rue d'Anvers, il fut heurté et renversé sur la chaussée par l'automobile de M. Lepoutre, rue Desurmont.

Dans sa chute, le motocycliste s'est fait des contusions aux jambes ; sa machine est hors d'usage.

M. Maréchal, commissaire du 4e arrondissement, a ouvert une enquête pour établir la responsabilité de l'accident.

Avec la Cuisine au Gaz

Vous aurez le confort dans la cuisine et la satisfaction dans la salle à manger

PROCUREZ-VOUS UN

RÉCHAUD A GAZ

VOUS SEREZ SATISFAIT

LE FEU DANS UN MAGASIN D'ENGRAIS

Mercredi, vers 3 heures 45, un incendie s'est déclaré, rue de Nantes, dans les magasins de MM. Duchango frères, fabricant d'engrais. Après une heure d'efforts, les pompiers se rendirent maîtres de l'incendie, dû à l'échauffement des balles d'engrais.

Les dégâts s'élèvent à un millier de francs. Il y a assurance.

SOCIÉTÉS & COMITÉS

AVIS AUX MUTILÉS. — Le groupe des mutilés officiellement invités à assister à l'inauguration du monument aux morts du Blanc Four, informe ses adhérents qu'il participera à la manifestation, dimanche prochain 22 mai.

La commission fait un pressant appel à ses membres pour se grouper derrière son drapeau.

Rassemblement à 14 h. 45 à l'arrêt du tramway B après la passerelle du Pied de Bœuf.

A l'issue du cortège, une tombola sera tirée entre tous les membres présents.

Se munir de l'insigne et toutes ses décorations.

AMICALE DU VIROLOIS. — L'Amicale des anciennes élèves de la rue du Virolois organise une excursion au Mont de l'Enclus le 12 juin prochain. On peut se faire inscrire à l'école le samedi 21 mai de 5 à 6 heures.

SOCIETE DE PHOTOGRAPHIE. — Bon nombre d'amateurs photographes obtiennent souvent sur leurs clichés une sorte de voile appelé le halo.

Dans une causerie qui aura lieu vendredi 20 mai à 20 heures au local 10 rue de Gand, M. le docteur Turquand, président de la société expliquera ce phénomène et donnera les procédés à employer pour obvier à ces inconvénients. Tous les amateurs sont cordialement invités.

GROUPE DES POILUS D'ORIENT. — La commission invite tous les sociétaires à assister à l'inauguration du monument aux morts du Blanc-Four, qui aura lieu dimanche 22 mai. Le rassemblement du groupe se fera à l'estaminet du Pied de Bœuf à 14 heures 30 précises. Se munir de l'insigne.

EX-DISCIPLINAIRES « BRASSARDS ROUGES ». — Au cours de sa réunion mensuelle, la commission a décidé d'accepter l'invitation des combattants du Blanc Four, à l'occasion de la cérémonie de l'inauguration du monument aux morts, le dimanche 22 mai. Le comité fait appel à tous les membres sociétaires pour leur acte de présence et participer au cortège. Il espère qu'ils seront à cœur de prouver leur sympathie et leur respect dans le culte du souvenir.

Rendez-vous à l'usine 82 rue de la Malcense, à 13 h. 15. Départ du cortège à 13 h. 30. Brassard de rigueur.

SOLIDARITE REPUBLICAINE LAIQUE ET SOCIALE (9e section). — Réunion dimanche 22 mai, à 15 heures très précises chez M. Maurice Jostens, 149 rue de l'Epinette. — Le secr. : DELFORTE.

SECTION DU P. S. — Demain vendredi à 19 h. réunion du Comité exécutif chez Théo Desmettre, 4 rue Carnot. Présence indispensable. — Le secrétaire : J. VANHOUTTE.

DÉMÉNAGEMENTS par WAGONS CAPITONNÉS
Vidanges H. DAEL, 12, r. Nationale, Tourcoing

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Raymond Coopman, rue Nationale 122. — Bernadette Motte, place Leverrier 22.

PUBLICATIONS. — Albert Decock, garçon boulanger, rue de Dijon 10 et Marguerite Dervaux, soigneuse, rue Turgot 45. — Georges Dael, horloger-bijoutier, rue Saint-Jacques 3 et Simonne Bilcq, sp. rue Montaigne 11.

DECES. — Zulma Vaudenbroucke, 30 ans, brodeuse, chemin Denis-Pepin 219.

N'oubliez pas que votre intérêt vous commande de vous adresser

AU CALVAIRE

chez A. DEQUIN-LANGLAIS, place du Calvaire, pour tous vos achats de vêtements pour hommes, dames et enfants.
De la qualité, du choix, des prix !

HALLUIN

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'établissement Glorieux, Alphonse Debaele, 60 ans, contusion de la face postérieure de la cuisse droite, 10 jours.

— Etablissemente Defretin, Agnès Varasse, 16 ans, en décrochant le poids d'un métier à tisser, s'est fait un effort à l'aisselle droite, 10 jours.

UNE GRÈVE DE TERRASSIERS. — Hier matin, mercredi, les ouvriers terrassiers travaillant à la gare d'Halluin, au nombre de 36, se sont mis en grève.

Ceux-ci travaillent pour le compte de l'entreprise de bâtiment Lamblin et Dewilde, de Marcq-en-Barœul. Cinq d'entre eux sont d'Halluin, les autres sont des sujets étrangers résident dans la région.

Ceux-ci réclament le paiement de leur salaire au tarif syndical et non à la tâche, comme ils sont payés actuellement.

De plus, l'application de la journée de huit heures.

SOYEZ EN RÈGLE. — Les contraventions suivantes ont été relevées par la gendarmerie :

Pour circulation interdite sur les trottoirs aux cyclistes Lacause M., habitant Croix, 33, rue de Lille ; Dejonghe et Leturgie, demeurant à Halluin.

— Pour défaut de feu rouge à son automobile, au sieur Depaepe, de Tourcoing.

— Pour défaut de plaque d'identité, à son auto, au nommé Losfeld, de Tourcoing.

LINSELLES

AMICALE DES ANCIENS ELEVES. — La dernière réunion de la Commission a eu lieu au Foyer dimanche 8 mai, à 10 heures. Le compte rendu de la « fête Rigaubert » a été unanimement approuvée par les commissaires présents. Développant son programme philanthropique, la Commission a voté les crédits suivants : 100 francs en faveur des hospitalisés ; 100 francs pour des amicalistes nécessiteux. La proposition d'une fête organisée au profit de la Maternité linselloise a été accueillie avec joie par les mandataires amicalistes.

Les chômeurs n'ont pas été oubliés. Dès à présent tout chômeur, inscrit sur les listes municipales, membre de l'Amicale, touchera une allocation journalière dont le montant sera calculé comme suit : 1 franc pour le chef de famille, 0 fr. 25 par enfant.

Le concours de tir sera poursuivi. Il reste quelques cartons. La publication officielle des prix sera faite incessamment.

— Dimanche 22 mai à 10 heures, assemblée générale. Ordre du jour : Voyage à la mer. Continuation du concours de tir.

LE BAL DU 26 MAI. — La Commission informe ses nombreux amis linselois qu'un grand bal sera donné en son Foyer le 26 mai, à 17 heures, au profit de la Maternité linselloise.

RONCQ

LA FETE DES MERES DE FAMILLE. — Dimanche prochain, à 11 heures, à la mairie, dans la salle du Gymnaste municipal, l'administration municipale remettra officiellement les médailles de la Famille française à Mmes Scalabre-Delepoule, Desplanques-Vandevalle, Six-Delesalle, Derocq-Sanné, Jésupret-Deligny, Varleys-Marescaux, Gilles-Masselis et Lannoo-Raes.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Gérard Vandemorsecle, sentier Castor 16. — Georges Ghesquières, rue du Moulin 6.

LILLE

Tribunal Correctionnel

AUDIENCE DU 13 MAI

Exercice illégal de la pharmacie. — Le tribunal a rendu hier son jugement dans la poursuite intentée contre M. Flount-Neveu, gérant de la Pharmacie de l'Union des Sociétés de Secours Mutuels du canton de Roubaix, tél. rue St-Georges pour exercice illégal de la pharmacie.

La prévention reprochait au prévenu deux infractions : une avec dispositions de la loi du 21 germinal an XI, qui prescrit au titulaire d'une pharmacie d'être tout à la fois propriétaire du diplôme et du fonds de commerce ; la deuxième, une infraction à l'article 8 de la loi du 1er avril 1926 sur l'organisation des Sociétés de Secours Mutuels qui interdit la vente aux non affiliés aux dites Sociétés.

Le tribunal a retenu la prévention et a condamné M. Neveu à 500 fr. d'amende avec sursis, et a accordé au Syndicat des Pharmaciens, partie civile, 1.450 fr. 65 de dommages-intérêts, représentant le coût des constats d'huissiers servant de base à l'inculpation.

VALENCIENNES

LA FRAUDE

Quatre contrebandiers placés à Thiant

Il y a quelques jours, nous avons relaté l'arrestation, à Thiant, après une poursuite mouvementée, du sieur François Lemaire, 23 ans, cresseur de chaînes, demeurant à Maing, pour colportage de tabac belge.

Après avoir transigé avec l'Administration des Douanes, Lemaire fut remis en liberté.

Mais il retourna en Belgique avec un complice, Edouard Allard, 23 ans, manœuvre, domicilié également à Maing. Tous deux réussirent, la nuit, à passer la frontière avec une charge de 46 paquets de tabac de 250 grammes, soit 11 kg. 500.

Ils gagnèrent la maison d'Alphonse Lelieux, 50 ans, voir ci-dessus, demeurant dans un baraquement, rue de Denain, à Thiant, où ils cachèrent le tabac sous le plancher de la cuisine.

La gendarmerie surveilleit Lemaire et ses amis; informée de cette expédition nocturne, elle interrogea Lelieux, qui fit des aveux et livra le secret de la cachette.

La gendarmerie saisit les 46 paquets de tabac et mit en état d'arrestation Alphonse Lelieux ; sa compagne, veuve Moreau, 46 ans ; Françoise Lemaire et son complice Edouard Allard. Tous quatre furent conduits au bureau des douanes. Ils transigèrent et furent remis en liberté.

LE FEU DANS LA FORÊT DE SAINT-AMAND

Un incendie s'est déclaré dans la matinée, vers 9 h. 30, dans les herbes et les fougères sèches de la forêt domaniale de Saint-Amand, au lieu dit « Notre-Dame d'Amour ».

Le feu, qui avait pris naissance dans la coupe 23 et avait gagné la coupe 24, fut éteint après deux heures d'efforts par les gardes-forestiers, des douaniers et des paisants.

Des semis de chênes de 6 ans, au nombre de 15.000 environ, et des plants de pins de 4 ans, au nombre de 700, ont été détruits ou fortement endommagés. Ils devront être remplacés.

On suppose que le feu a été commis par l'imprudence d'un fumeur.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

BRUAY-SUR ESCAUT

ENTRE PROPRIETAIRE ET LOCATAIRE. — Mme Henri Reponcourt, 72 ans, ménagère, 208, rue Leoru-Rollin, a comme propriétaire et voisine Mme Alphonse Playe, qui, désirant avoir sa maison libre, lui cherche, paraît-il, de fréquentes disputes.

Dernièrement, elle entendait sa propriétaire qui l'insultait et, l'ayant rencontrée quelques minutes plus tard, lui demandait explications sur les propos tenus. Pour toute réponse, Mme Playe se serait jetée sur elle et lui aurait porté deux coups de poing dont l'un à l'arcade sourcilière gauche et l'autre sur le nez.

La gendermerie d'Anzin, qui avait été prévenue des faits, a procédé à une enquête. Au cours de celle-ci, elle a entendu un témoin de la scène qui a confirmé les faits, et Mme Playe, qui, de son côté, nie avoir frappé.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

AUBERCHICOURT

EN DEFAUT. — Pour défaut de plaque de contrôle, à son vélo, Agénor Frère, 17 ans coupeur de verre, rue de l'Union, à Aniche, a récolté un procès-verbal.

DECHY

SANGLANTE BAGARRE. — Quatre polonais, qui se trouvaient en état d'ivresse, se sont pris de querelle au bal Nowaski, où ils étaient venus ensemble. Au cours de la rixe, Stephan Gozdzik, 26 ans, mineur à la fosse Saint-René et demeurant au coron Sans-Beurre, à Guesnain et Adam Piorko, 24 ans, domicilié au Vieux Coron, se sont précipités sur Stanislas Szowst, 32 ans, mineur à la Cité de la Sucrerie, chemin de Roncourt et l'ont frappé à coups de couteau. Le malheureux a eu les nerfs et tendons du poignet droit sectionnés. Le docteur Piet, qui lui a prodigué des soins lui a prescrit quatre semaines de repos, sauf complications.

D'autre part, les belligérants ont causé pour 500 fr. de dégâts dans l'établissement.

Ne risquez pas de gâcher

votre salade ou votre mayonnaise avec une huile quelconque. Employez sans crainte

L'HUILE DES BÉNÉDICTINS

vendue en bouteilles cachetées comme le bon vin....

...et comme le bon vinaigre des Bénédictins !

Les gendarmes prévenus ont arrêté Godzik et Piorko, qui s'étaient cachés derrière des rideaux, ils ont été déférés au Parquet et écroués.

ERRE

UNE SALE HISTOIRE. — Tandis que la cabaretière Maria Leneuvion, 23 ans, s'était isolée dans sa chambre avec un soldat, le cousin de ce dernier s'entretenait tendrement avec la jeune sœur de la débitante, Angèle, âgée de 15 ans 1/2. La double aventure se poursuivit de 11 heures du soir à 4 heures du matin.

Bien que Maria Deneuvion prétende ne pas faire commerce de ses charmes, et affirme que sa sœur soit restée sage, la gendarmerie a verbalisé.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

AU RISQUONS-TOUT. — Lundi 6 juin, à 4 h. et demie, à l'occasion de la ducasse annuelle, aura lieu une grande course cycliste pour tous débutants organisés par le Vélo-Club « Les Joyeux Pédaleurs », et la Commission des fêtes. 50 kilomètres, 250 francs de prix et nombreuses primes.

Mardi 7 juin, à 6 heures, course cycliste pour femmes, 20 kilomètres, 150 francs de prix et nombreuses primes.

L'INAUGURATION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE DU TUQUET, DU NOUVEL HOSPICE ET DES VIEUX MÉNAGES. — Nous apprenons que le 3 Juillet prochain, premier jour de la ducasse annuelle, aura lieu l'inauguration officielle de ces œuvres magnifiques créées par l'administration communale. Plusieurs hautes autorités du pays, ainsi que les maires de Lille, Roubaix, Tourcoing, Wattrelos, villes voisines et amies, assisteront à cette grande solennité.

Il y aura un grand cortège avec le concours de nombreuses sociétés françaises et belges.

Une cantate sera exécutée à l'Ecole du Tuquet par des centaines d'enfants des écoles, des discours seront prononcés.

La visite de l'Hospice et des « Vieux Ménages » sera publique. Ce sera une nouvelle journée qui marquera dans l'histoire de notre ville.

CONCERT AASTISTIQUE. — Aujourd'hui jeudi 19 mai, à 25 heures, sur le kiosque de la Grand'Place, l'Harmonie Ouvrière « La Fraternelle », sous la direction de M. Louis Vouseure, Lauréat du Conservatoire de Bruxelles, Directeur de l'Ecole de Musique de Genappe, donnera son premier concert artistique. Au programme : 1er partie : 1. Balisie Jazz, marche de Louis Vouseure ; 2. Cortège Fleuri, grande marche de Concert de J. L. Strauwen ; 3. Tarrass-Boulba (chez les Cosaques) de Alex Georges ; 4. Senorita grande valse de Andrieu.

2e partie : 1. Les Maîtres Chanteurs ; Mosaïque sur l'opéra de Wagner ; 2. Manon, fantaisie sur l'opéra de Massenet ; 3. Jean qui pleure et Jean qui rit, de Labit (polka pour 2 cornets, solistes : Oscar Tordeur et Félix Vanoverschelde).

Le classe ouvrière Mouscronnoise amateur d'art, saura témoigner ses sentiments de fraternité et d'admiration à notre dévoué Harmonie Ouvrière, en se laissant un devoir d'aller écouter et applaudir ses progrès toujours grandissants.

DUCASSE DU TRILOY. — La Kermesse annuelle du quartier du Triloy sera lieu jeudi 26 mai (jour de l'Ascension) à 13 heures, formation du cortège rue du Triloy pour partir en corps avec l'Harmonie Royale l'Abeille de Reckem à Risquons-Tout (arrêt du tram) faire réception au nouveau Bourgmestre du quartier.

A 18 h. 30, grande course cycliste pour débutants, 225 francs de prix plus 100 fr. de primes. Le Comité décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir pendant la durée de la course. A 18 heures, mât de cocagne, à 21 heures, clôture de la fête par un brillant feu d'artifice.

Lille-Chaussures 164, r. L.-Gambetta, Lille
Ville, Qualité, Gd choix
VOYEZ nos MODÈLES et faites-en un ESSAI

Jeux & Éducation Physique

TIR

A ROUBAIX

LE CONCOURS PERMANENT DU « TIR NATIONAL »

Voici les résultats du concours ouvert aux diverses distances, offert à tous amateurs, au stand des Trois-Ponts, et pour la dernière semaine :

200 mètres : 1. André Verdier, 2. Maurice Bottel, 3. Constant Nodot, 4. Romain Beaucamps, 5. Paul Sandra, 6. Henri Dubocquet, 7. Paul Teneul.

20 mètres : 1. Louis Vandemeulbroucck, 2. Charles d'Halluin, 3. Henri Malfait, 4. Pierre Dutrieux, 5. Jules Bonte, 6. Deboef.

20 mètres (Jeunesse). — 1. Houlleman, 2. Verbecque, 3. Marcel Hespel, 4. Emile Vermeulen, 5. Demouscron, 6. Henri Florin.

12 mètres (dames) : 1. Mme H. Leveugle, 2. Mme P. Dutrieux, 3. Mme M. Boltel.

Nous rappelons que le concours permanent est ouvert tous les dimanches et jours fériés, les lundis, jeudis et samedis, de 9 heures à la nuit. Mais pour l'entraînement à toutes distances, de même que pour le ball-trapp, le stand est ouvert tous les jours.

FOOTBALL

ASSOCIATION SPORTIVE TODRQUENNOISE. — En vue de la participation de l'équipe 1A au Challenge du S.O.H., les 22 et 26 mai il y aura entraînement et séance de culture